

Enfance

Moins d'éducs qu'ailleurs pour les écoliers vaudois

Les normes de l'accueil parascolaire seront modifiées en 2019. Un comparatif permet de voir que le taux d'encadrement par enfant devrait être le plus faible de Suisse romande

L'essentiel

- **Record** Vaud vise 20 enfants par adulte pour les 8-12 ans. Le maximum est de 18 à Neuchâtel
- **Réactions** L'idée vaudoise provoque l'incompréhension dans les cantons voisins
- **Formation** Le cursus des professionnelles reste parmi les meilleurs

Mathieu Signorelli

Combien d'enfants un éducateur peut-il gérer en même temps? Aujourd'hui, dans le canton de Vaud, les groupes vont de 12 à 15 dans l'accueil parascolaire. Mais le maximum pourrait passer à 20 dès 2019. L'idée vient de l'Établissement intercommunal pour l'accueil parascolaire (EIAP), chargé de définir les normes pour les 11 000 places d'accueil parascolaire du canton. Le projet définitif sera présenté en septembre.

Le but officiel est d'aligner les règles vaudoises sur celles des cantons voisins pour ouvrir davantage de places. Pourtant, à la lecture des lois, règlements et normes en Suisse romande, on remarque que l'objectif est en partie manqué. Avec les normes qu'elles proposent, les communes vaudoises offriraient le taux d'encadrement le plus faible, avec les groupes d'enfants les plus grands. L'idée a d'ailleurs rencontré une forte opposition des professionnels, des parents et de plusieurs villes (notre édition du 26 juin).

Maximum de 18 à Neuchâtel Alors qu'un adulte ne peut pas s'occuper de plus de 12 enfants à Neuchâtel et à Fribourg, le maximum actuel en Suisse romande est de 18 enfants à Neuchâtel, pour les bambins de 8 à 12 ans. Peut-on imaginer aller jusqu'à 20? Christian Fellrath, chef du service neuchâtelois de protection de l'adulte et de la jeunesse, en doute fortement. «S'occuper de 18 enfants est possible, mais vite difficile, ne serait-ce que pour leur sécurité. Je n'ai pas à juger le projet vaudois. Mais je mets au défi quiconque de fonctionner, déjà pour lui-même, avec 20 enfants. Je n'ai pas encore vu de professionnels capables de le faire.»

Il ajoute, à propos des enfants entre 8 et 12 ans: «Pédagogiquement, avoir 20 enfants me paraît très irréaliste, avec certains qui ne sont pas entièrement autonomes et qu'il faut surveiller, avec des risques de bagarres. C'est une période de leur vie où les premières découvertes se font, notamment sur des questions d'ordre sexuel.»

Si l'EIAP a choisi le chiffre de 20 enfants par groupe, c'est pour le rapprocher de celui des classes

L'encadrement dans les structures d'accueil de jour

Nombre maximal d'enfants par adulte en fonction de l'âge et proportion minimale de professionnelles dans les équipes éducatives. Le reste du personnel est composé d'auxiliaires sans formation spécifique. Il s'agit de normes cantonales, parfois établies par les communes.

CANTON	PRÉSCOLAIRE					PARASOLAIRE							
	0	1	2	3	4	1P	2P	3P	4P	5P	6P	7P	8P
Vaud: projet de l'EIAP dès 2019						12			15			20	
	Seules les normes du parascolaire, désormais définies par l'Établissement intercommunal pour l'accueil parascolaire (EIAP), vont changer					100% de professionnelles jusqu'à 12 enfants, puis entre 1/4 et la moitié (0% à l'ouverture et à la fermeture, lors du repas de midi, de la sieste et des trajets)							
Vaud: situation actuelle	5		7		10	12						15	
	80% de professionnelles					100% de professionnelles jusqu'à 12 enfants, puis entre 1/3 et la moitié							
Valais	5		7		8				12				
	2/3 de professionnelles					2/3 de professionnelles							
Fribourg	4				7				12				
	2/3 de professionnelles					100% de professionnelles jusqu'à 12 enfants, puis entre 1/3 et la moitié							
Neuchâtel	5				8	12						18	
	2/3 de professionnelles					2/3 de professionnelles, dès 8 ans: aucune obligation							
Jura	5				10	14						15	
	80% de professionnelles					80% de professionnelles							
Genève	Matin					12							
	Midi	4		5		8		10	12,5		14,5		17
	Soir							8	9,5		12,5		14
	100% de «personnel qualifié» (temporairement 50%)					85% de professionnelles							

VD Les normes du préscolaire, définies par le Canton, ne bougent pas.
GE Le nombre d'enfants dépend de l'heure de la journée. Le matin, avant les cours, la demande est très faible. Au préscolaire, la loi parle de «personnel qualifié», sans autre indication. Au parascolaire, le pourcentage de 15% d'auxiliaires est basé sur une estimation du terrain.
FR Au préscolaire, des exceptions sont possibles, le matin, le soir et durant la sieste.
NE Au parascolaire, aucune norme n'est établie pour les enfants dès 8 ans.

I. CAUDULLO, DONNÉES: M. SIGNORELLI, SOURCES: CANTONS ET COMMUNES

Des professionnels moins nombreux mais mieux formés

Un autre élément a provoqué de nombreuses réactions parmi les syndicats: la baisse de la proportion de professionnels dans les équipes éducatives, au profit des auxiliaires sans formation. L'EIAP (Établissement intercommunal pour l'accueil parascolaire) veut en effet voir davantage d'auxiliaires lorsque «le niveau d'exigence pédagogique est peu élevé»: ouverture et fermeture de la structure d'accueil, repas de midi, trajet vers l'école, etc.

Aujourd'hui déjà, la proportion de professionnels est moindre dans le canton de Vaud qu'ailleurs, à part pour les groupes de 12 enfants au maximum (voir infographie). Ainsi

Genève compte 85% de professionnels dans ses équipes en lien direct avec les enfants, le Jura 80%, le Valais et Neuchâtel deux tiers. Notre enquête montre que, même si les professionnels diminuent à l'avenir, leur niveau de formation restera parmi les meilleurs. Parce que le terme professionnel recouvre des réalités différentes. Dans le canton de Vaud, ce sont des éducateurs de l'enfance qui sortent d'une école supérieure ou des assistants socio-éducatifs (ASE) qui ont fait un apprentissage. Dans d'autres cantons, une simple attestation délivrée par une haute école de travail social

suffit. Genève parle d'animateurs (avec une formation de 120 heures), quand Fribourg préfère l'expression d'intervenants en accueil extrascolaire (avec 200 heures de formation). «Si nous décidions d'imposer un niveau d'école supérieure (ES) ou de haute école spécialisée (HES), nous n'arriverions pas à répondre aux besoins des familles genevoises, alors que Genève est le seul canton à répondre à l'ensemble de la demande», explique Nicolas Diserens, directeur du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), à Genève. **M.SL**

«Cette norme est un maximum. Si une Commune veut baisser le nombre d'enfants, elle pourra le faire»

Christelle Luisier Brodard
Députée libérale-radical

d'école. Là non plus, l'argument ne tient pas, selon Christian Fellrath. «En classe, les enfants ont un programme avec un rythme donné, ils sont assis. Avec le parascolaire, ils ont besoin d'un exutoire, un lieu où ils peuvent s'extérioriser.»

Psychose sur le terrain L'argument fait mouche sur le terrain. Les professionnelles neuchâteloises estiment même que le nombre de 18 enfants est déjà trop. On y

parle de «psychose», de «stress» et de «surcharge de travail». Un tel nombre rendrait quasi impossible le suivi fin des enfants, en devant nettement prioriser le groupe au détriment des individualités. «Nous pratiquons de plus en plus un suivi de groupe, adéquat, mais qui répond de manière générale aux besoins des enfants», explique Aida Malonga, la présidente de l'Association des éducatrices-trices des cantons de Berne, Jura et

Neuchâtel. «L'équipe se trouve certaines fois dans l'incapacité de prendre en compte toutes les demandes des enfants et d'y répondre qualitativement. Il est évident que, dans ces conditions, l'intérêt personnel de l'enfant n'est pas la priorité, au profit des décisions de suivi standard ou généralisé.»

Encadrement réduit à midi Si l'EIAP a essayé les critiques de plusieurs acteurs, il faut noter que la philosophie de certaines de ses propositions se retrouve ailleurs en Suisse romande. C'est le cas de son idée d'avoir moins de personnel à des moments comme le repas de midi ou les trajets depuis et vers l'école. La pratique genevoise y ressemble en partie. À midi, en effet, les groupes sont plus grands qu'aux autres moments de la journée. Et

«Je mets au défi quiconque de fonctionner avec 20 enfants. Je n'ai encore pas vu de professionnels capables de le faire»

Christian Fellrath Service de la protection de la jeunesse, Neuchâtel

donc le nombre d'adultes professionnels est moindre. «L'accueil de midi est très centré sur l'opérationnel, ce qui permet d'avoir des groupes plus grands: le trajet jusqu'au réfectoire, le repos pour les plus petits, un moment de détente pour les plus grands pour qu'ils se lâchent en plein air ou en salle de gym», explique Nicolas Diserens, directeur du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) à Genève.

Et si les groupes sont plus petits après l'école, c'est que la prise en charge pédagogique à ce moment-là requiert plus d'attention, avec des activités ludiques, créatives, sportives, culturelles, etc.

Normes pas définitives Tout n'est pas encore gravé dans le marbre en terres vaudoises. L'EIAP promet de revenir avec un projet affiné d'ici à septembre. Parmi ses membres, Christelle Luisier Brodard (également députée libérale-radical et syndique de Payerne) juge le projet «correct» par rapport aux normes des cantons voisins.

«Les normes que nous proposons, pour le nombre d'enfants par adulte, sont des chiffres maximaux, éclairé-t-elle. Si une Commune veut baisser le nombre d'enfants, elle pourra le faire. La comparaison intercantonale est un point de nos réflexions. Mais nous avons plusieurs buts, comme remettre la définition des normes aux mains des communes, rapprocher la philosophie du parascolaire de celle du scolaire plutôt que du préscolaire, et augmenter le nombre de places d'accueil.»

Les petites communes veulent changer les règles

● Si les opposants aux nouvelles règles de l'accueil parascolaire se sont bien faits entendre ces dernières semaines, qui sont ceux qui soutiennent le projet? Ce sont principalement des bourgs et des villages, même si quelques grandes villes (comme Montreux) se montrent intéressées. Deux éléments font mouche: l'augmentation de la taille des groupes d'enfants et la simplification des règles pour l'équipement et le matériel. **La taille des groupes** «Nous ne voulons pas péjorer la situation et nous ne disons pas qu'il ne faut pas de personnes qualifiées pour s'occuper des enfants, argumente Blaise Clerc, syndic de Vully-les-Lacs. Mais nous nous demandons s'il faut des quotas de professionnels plus hauts que dans les autres cantons. Là où l'on nous dit qu'il faudrait trois personnes qualifiées, nous estimons qu'une personne qualifiée et deux aides suffisent.»

11 000

C'est le nombre de places d'accueil parascolaire dans le Canton de Vaud

Blaise Clerc est aussi vice-président du Groupe des Bourgs & Villages de l'Union des communes vaudoises (UCV). Disant parler en son nom et en celui de ses confrères, il ajoute: «Si ces normes amènent une économie d'argent, l'objectif est d'investir cet argent dans une offre supplémentaire.»

Les équipements L'idée de simplifier les normes en matière d'équipements rencontre aussi un franc succès. «Il arrive souvent que des locaux soient disponibles dans une école avant ou après les cours. Mais ils ne peuvent pas être utilisés pour l'accueil parascolaire parce que les normes d'équipements et de surfaces sont différentes», explique Nicole Peyer Jobin, municipale à Reverolle et présidente de l'Association scolaire d'Apples, Bière et environs. «Le but, en gérant au mieux l'argent du contribuable, est que les communes puissent utiliser ou adapter ces locaux sans avoir à construire une structure parascolaire de A à Z s'il manque quelques mètres carrés ou parce que le nombre de toilettes n'est pas le bon.» **M.SL**